



La Guilde Cinéma affirme son soutien à la ministre Audrey Azoulay contre l'association Promouvoir

La Guilde Cinéma, appuyée par l'ensemble des répertoires de la Guilde des Scénaristes, apporte son soutien à la Ministre de la Culture, Audrey Azoulay, et aux organisations de professionnels du cinéma qui ont conçu et promu le nouveau décret concernant la classification des films, alors que l'association Promouvoir vient de demander son annulation au Conseil d'Etat.

C'est sans doute pour fêter l'anniversaire des 160 ans du procès intenté à Flaubert « pour offenses à la morale publique » par le Procureur Ernest Pinard, à propos de Madame Bovary (février 1857), que l'association Promouvoir a pris cette initiative. Nous espérons qu'elle obtiendra le même résultat.

En mettant un terme à l'interdiction automatique des films présentant notamment des scènes de sexe non simulées ou de très grande violence aux moins de 18 ans, ce décret redonne à la Commission de classification la possibilité d'apprécier en toute liberté et de façon proportionnée les mesures à prendre à l'égard d'un film, désormais envisagé comme une œuvre, avec toute sa complexité.

C'est une avancée majeure pour tous les cinéastes.

Aussi, la Guilde Cinéma est consternée par le fait que la « défense de la sensibilité des jeunes publics » serve de cache-sexe à une offensive idéologique contre les libertés en général, celle des créateurs comme celles des citoyens, puisque c'est bien la représentation d'une sexualité libre qui déclenche le plus souvent les foudres de l'association. Dans l'argumentaire de Promouvoir, on croit entendre la voix du procureur Pinard qui, comparant l'art à une femme, explique que lui imposer l'unique règle de la décence publique, ce n'est pas l'asservir, mais l'honorer....

En s'attaquant systématiquement aux œuvres qui explorent nos tabous, c'est bien à l'ensemble des œuvres et des créateurs que l'association veut imposer la loi de la décence telle qu'elle la définit. La Guilde exprime donc sa détermination à défendre les droits des créateurs et du public à accéder à des œuvres qui représentent pleinement la société moderne.